

Journée d'étude de l'ED 519 Sciences Humaines et sociales du 17 Mars 2016 Appel à Communications

"Soyez autonome". Entre rhétorique et normes sociales.

Avant d'aborder un concept, le détour par l'étymologie se révèle souvent riche d'enseignements. Le terme grec *autonomos* signifie, en effet, « celui qui se régit par ses propres lois ». Cette définition est susceptible d'interroger tout chercheur en SHS, tant elle porte à associer l'autonomie à l'anomie ou au relativisme. Un tel rapprochement fait largement écho à une certaine vision de l'homme contemporain, vantée ou décriée, auquel on reconnaîtrait le droit d'organiser sa propre vie en fonction de ce qu'il juge vraiment important et valable (Bloom, 1987). Parmi les détracteurs de cette vision de l'individu « autonome », nombreux sont ceux qui ont pointé la confusion de l'autonomie et d'une « culture du narcissisme » (Lasch, 1979), ou ont mis en tension la norme moderne d'individualisme et son dévoiement sous une forme ou une autre de promotion de la liberté autodéterminée (Taylor, 1994).

Cette confusion nourrit un certain déséquilibre dans notre appréhension des institutions. Ces dernières, qui renvoient selon E. Durkheim à « toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité », sont bel et bien sources de contraintes pour les individus. C'est un point sur lequel nombre de sociologues, dans des champs aussi variés que l'éducation, le travail, la famille ou la santé, ont insisté. C'est également le cas, pour ne citer qu'elles, de la psychiatrie et de la psychodynamique du travail, lorsqu'elles se penchent sur la mise à l'épreuve de l'autonomie des travailleurs par les « nouveaux managements » (Lise Demailly, 2011 ; Dejours et Gernet, 2012).

Seulement, force est de constater qu'il n'y a guère de sens à opposer l'autonomie aux institutions. Certes, l'individu se socialise et se construit à partir d'une expérience singulière. Cette construction passe par plusieurs étapes dans un long processus qui va de la naissance à l'âge adulte. Dès le plus jeune âge, l'enfant se découvre lui-même (son corps comme première expérience) au travers de ses perceptions et de ses actions mais aussi dans les rapports aux autres et dans le regard d'autrui (E. Marc, 2004). Ce qu'il bâtit, de lui-même et en lien avec d'autres (croyances, représentations...), forme une structure psychologique lui permettant de s'approprier ses actions et ses relations sociales. Durant ce processus, l'individu se trouve de fait inséré dans des institutions de socialisation et d'identification¹ (famille, école, religion, culture...) qui lui fournissent des arguments symboliques.

Plus généralement, les institutions produisent des normes qui stabilisent la vie sociale, fournissent les repères sans lesquels on ne pourrait interagir de façon relativement quète et permettent le partage d'idéaux moraux, au premier rang desquels l'autonomie elle-même. La norme permet d'assurer une certaine stabilité aux conduites tout en permettant la coordination des interactions (Prairat, 2012). L'autonomie apparaît ainsi à la fois comme un facteur d'émancipation et d'accomplissement de soi et comme un facteur d'intégration dans les diverses sphères qui composent la vie sociale. Ce point ressort très clairement des travaux de psychologie relatifs au développement de l'enfant, de son autonomie et de son identité (Ruano-Borbalan, 2004 ; Marc, 2004). Il introduit, surtout, à une idée que nous souhaitons privilégier à l'occasion de cette journée d'études, à savoir celle d'une articulation entre autonomie politique et autonomie cognitive (Lahire, 2001), qui demande à être saisie dans ses variations spatio-temporelles et ses conditions (matérielles, sociales, psychologiques) de production et de pérennisation.

Une telle perspective impose d'en passer par une interrogation que la psychologie morale connaît bien : à quoi peut bien ressembler l'autonomie d'un individu essentiellement dépendant, travaillé qu'il est par des institutions de natures variées et qu'on ne peut jamais réputer complètement soustrait à des relations sociales normées et dont l'identité n'est constituée qu'à même ces relations (Jouan et Laugier, 2009) ? On touche là à l'ambition première de cette journée d'études, formulée en ces termes: si l'autonomie peut apparaître comme une norme, et non des moindres puisqu'elle

¹ On peut aussi les désigner également comme des institutions à vocation éducative.

traduirait un idéal caractéristique des sociétés modernes, il revient aux chercheurs de parvenir à dessiner, sur la base de réflexions conceptuelles et de travaux empiriques, la figure que peut prendre l'autonomie d'un être qui est constitué par son ouverture même aux autres, par le fait qu'il se situe à la jonction d'attentes plurielles, et potentiellement contradictoires, formulées par ses partenaires à même l'action qu'ils réalisent ensemble, dans des cadres sociaux qui les dépassent.

La saisie de cette figure de l'autonomie et, en son sein, de l'articulation de ses versants politique et cognitif, nous semble d'autant plus centrale aujourd'hui que l'autonomie semble devenue une véritable commande sociale, attachée, de façon toujours plus ostensible, à un nombre grandissant d'institutions, revendiquée par leurs représentants tout aussi bien que par leurs clients, leurs usagers ou leurs sujets politiques. Or le fait est qu'au foisonnement du terme dans la littérature scientifique et les discours institutionnels ou plus ordinaires répond une absence de consensus formel sur sa signification. Plus, les représentations de l'autonomie qui ont cours dans nombre d'espaces professionnels sont à ce point hétérogènes qu'elles s'opposent (entre usagers et professionnels, enfants et enseignants, représentants et électeurs, etc.) : à l'endroit de la rhétorique managériale, en particulier, ce qui est autonomie pour les uns peut s'apparenter pour d'autres à un acte bien fait pour maintenir une dépendance (de Gaulejac, 2006). Le fait est aussi que si nombre de comportements observables aujourd'hui présentent les atours de l'autonomie, on note dans le même temps une progression du mal vivre et de la dépression, comme en témoignent notamment la recrudescence des risques psychosociaux et, plus généralement, d'une difficulté croissante à vivre cet inverse de l'autonomie qu'est la dépendance (Fourez, 2007).

Annonce des axes :

S'inscrivant dans cette trame générale, les communications pourront en approfondir les différents aspects sur la base d'un travail dont il est attendu qu'il soit tout à la fois théorique et empirique. Aucune limitation disciplinaire n'est établie *a priori* et nous encourageons toutes les soumissions, qu'elles viennent de sociologie, de psychologie, d'histoire ou d'autres disciplines. En prévision de l'organisation de la journée d'études, trois grands axes d'inscription sont proposés, une communication pouvant s'inscrire dans un ou plusieurs axes à la fois. Ceux-ci sont énoncés comme suit :

1^{ère} axe : L'autonomie au prisme des évolutions socio-historiques.

À travers cet axe, nous souhaitons solliciter des communications qui interrogeraient :

- Les transformations de la normativité sociale, des valeurs, des attentes et des formes de régulation des conduites individuelles dans une perspective diachronique, à travers l'histoire et leur impact sur les mutations, résistances, reconfigurations, des modes de subjectivation. Cet axe est ouvert à des communications portant sur les mutations institutionnelles à travers l'histoire, qu'elles soient religieuses, politiques, éducatives, sanitaires, etc. et l'impact induit sur l'autonomisation des individus.

- L'idéal moderne d'autoproduction par les individus de leurs propres normes et de leurs propres principes d'action (Le Coadic, 2006). Cet axe est ouvert à des communications qui amèneraient un regard critique sur cet idéal pris dans un contexte donné et/ou son impact sur les organisations contemporaines.

2^e axe : La subjectivation en tant que processus d'autonomisation ?

Cet axe vise à mettre en perspective les articulations possibles entre le processus de subjectivation et les normes sociétales. Il s'agira de questionner :

- Le rapprochement entre le processus de subjectivation, tel qu'il est défini notamment en psychologie et celui d'autonomisation.
- La construction subjective, processus qui marque l'existence, définie comme la possibilité d'élaborer un espace psychique propre à chacun tout en tenant compte des processus mis en œuvre à l'égard des normes. Autrement dit, il s'agit d'exposer la façon dont les trajectoires de la subjectivation croisent celle des normes.
- Dans une perspective psychopathologique, certains auteurs interrogent les effets des normes sociales induits sur le plan psychique. Ces travaux mettent en lien l'émergence de certaines pathologies contemporaines et l'évolution des normes sociales. Cet axe accueillera des travaux sur les différentes manifestations psychiques (pathologique ou pas) en lien avec la question des normes et de leur considération dans la pratique ainsi que la façon dont certains courants thérapeutiques se sont développées en tenant compte du lien psychisme/normes.

3^e axe : quand l'autonomie ne va plus de soi : entre soutien et injonction.

La question de l'autonomie des personnes en situation de vulnérabilité, de par leur jeunesse, un handicap éventuel ou leur avancée en âge ouvre la voie à nombre d'études dans des disciplines diverses.

- Les situations éducatives peuvent fournir un cadre d'analyse fécond. Des études questionnent par exemple le degré d'autonomie de l'enfant dans ses apprentissages. Ces approches permettent d'interroger les effets induits sur le plan socio-affectif, développemental et cognitif (Raynal et Rieunier 1997).
- La question de la perte d'autonomie, en raison d'un handicap, d'un accident, d'un vieillissement pathologique et l'organisation ou la réorganisation sanitaire et familiale qui en découlent pourront être interrogées. Il est pertinent de questionner la manière dont les trajectoires biographiques des personnes et de leurs proches en sont impactées, sur des plans tant sociaux que psychiques. Une perspective historique des modalités de prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité aurait de même toute sa place dans cet axe.
- Sous les pressions managériales issues du développement de Nouveau Management Public, l'autonomie peut prendre la forme d'une injonction (Thalieneau, 2009). La responsabilisation de certains publics en situation de vulnérabilité participerait alors des nouvelles « figures de la domination » (Martucelli, 2004). Il devient dès lors pertinent d'interroger l'impact de ces injonctions sur l'accompagnement des personnes concernées par des situations de perte d'autonomie, qu'elle soit cognitive, fonctionnelle ou sociale ?

Les propositions de communication (de 200 à 400 mots) sont à envoyer avant le 20 Février 2017 à :

Sihem Boudjedir

Sihem.bahri@ymail.com

Pour toute demande d'informations, vous pouvez envoyer un courriel à :

Sihem Boudjedir Sihem.bahri@ymail.com

Rozette Yssouf ry.pel2010@gmail.com

Le comité d'organisation vous donnera une réponse au début du mois de Mars pour une journée d'études qui aura lieu le 17 Mars.

Le comité d'organisation :

- Sihem Boudjedir - SuLiSom
- Johan Giry – SAGE
- Christophe Humbert – DynamE
- Rozette Yssouf - SuLiSom

BIBLIOGRAPHIE

A. Bloom, *The closing of the American mind: How higher education has failed democracy and impoverished the souls of today's students*. New York: Simon and Schuster, 1987.

C. Dejours et I. Gernet, « Travail, subjectivité et confiance », in *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2012/1, n°13, pp. 75-91.

E. Durkheim, *L'Éducation morale*, Paris, PUF, 1974 [1925].

L. Demailly, « Les nouveaux managements et la question de l'autonomie professionnelle », in *L'information psychiatrique*, 2011, vol. 87, p. 467-474.

B. Fourez, « Les maladies de l'autonomie », *Thérapie Familiale*, 4/2007, vol. 28, p. 369-389.
Vincent de Gaulejac « L'idéologie managériale comme perversion sociale », in *Perversions*, Paris, Erès, 2006, p. 189-206.

M. Jouan et S. Laugier, *Comment penser l'autonomie ? Entre compétences et dépendances*, Paris, PUF, 2009.

B. Lahire, « La construction de l' "autonomie" à l'école primaire : entre savoirs et pouvoirs », *Revue française de pédagogie*, 2001, vol. 135, p. 151-161.

R. Le Coadic, « L'autonomie, illusion ou projet de société ? », in *Cahiers internationaux de sociologie*, 2/2006 (n° 121), pp. 317-340.

C. Lasch, *La culture du narcissisme*, Paris, Flammarion, 2006 [1979].

E. Marc, « La construction identitaire de l'individu », in C. Halpern et al., *Identité(s) : L'individu, le groupe la société*, Auxerre, Sciences Humaines, 2004, pp. 3- 39.

D. Martuccelli, « Figures de la domination », in *Revue française de sociologie*, 2004/3 Vol. 45, pp. 469-497.

E. Prairat, « Considérations sur l'idée de norme », in *Les Sciences de l'éducation- Pour l'Ère nouvelle* 2012/1 (vol.45), pp. 33-50.

F. Raynal, A. Rieunier, *Pédagogie, dictionnaire des concepts clés. Apprentissage, formation, psychologie cognitive*, Paris, Esf éditeur, 1997.

J.-C. Ruano-Borbalan, « La construction de l'identité », in HALPERN Catherine et al., *Identité(s) : L'individu, le groupe la société*, Auxerre, Sciences Humaines, 2004, pp. 1-20.

C. Taylor, *Le malaise de la modernité*, Paris, Les éditions du Cerf, 199

A. Thalineau, « L'intimité et l'injonction à l'autonomie dans le travail social de proximité », in *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 21, n° 2, printemps 2009, pp. 124-136.